

Enquête sur les infrastructure publiques essentielles du Canada

2022

À propos de l'enquête

Votre organisation est sollicitée pour l'*Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada* présentement menée par Statistique Canada pour le compte d'Infrastructure Canada. L'objectif de l'enquête est de recueillir des informations statistiques sur le stock, l'état, le rendement et les stratégies de gestion des actifs relatifs aux infrastructures publiques essentielles du Canada que possèdent les divers ordres de gouvernement et les entités autochtones. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est responsable de la collecte des données auprès des administrations publiques provinciale et municipales du Québec.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées par des analystes et des responsables de l'élaboration des politiques pour mieux comprendre l'état actuel des infrastructures essentielles du Canada, en vue de permettre à tous les ordres de gouvernement d'élaborer des politiques visant l'amélioration des infrastructures publiques essentielles du Canada et de surveiller les progrès accomplis.

Confidentialité

La participation de votre entreprise à cette enquête est **obligatoire** en vertu de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (chapitre I-13.011).

Les données recueillies seront transmises au ministère des Finances du Québec, au Secrétariat du Conseil du trésor et à Statistique Canada. À l'exception de Statistique Canada, ces organisations n'auront pas accès au nom de votre organisation ni à vos coordonnées. Vous pouvez en toute confiance fournir vos réponses : elles seront gardées confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Assistance

Pour toute assistance, veuillez communiquer avec la Direction de la gestion de la collecte au numéro 1 800 561-0213.

Section 1 Propriété

1 En 2022, votre organisation possédait-elle des immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable ?

a) Immobilisations ponctuelles relatives au système d'eau potable

Inclure les installations de traitement de l'eau, les actifs relatifs au stockage de l'eau (**y compris** les réservoirs et barrages de retenue avant la prise d'eau et les réservoirs d'entreposage ou citernes après la prise d'eau ne faisant pas partie d'une usine de traitement), et les stations de pompage d'eau que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclure les stations de pompage à haute et à basse pression des installations de traitement de l'eau.

☐ Oui

☐ Non

➔ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives au système d'eau potable.

b) Actifs linéaires relatifs au système d'eau potable

Inclure les conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm) et les conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclure les tuyaux de branchement, les tuyaux d'alimentation de bouches d'incendie, et les tuyaux reliant les colonnes montantes.

☐ Oui

☐ Non

➔ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs au système d'eau potable.

2 En 2022, votre organisation possédait-elle des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées ?

a) Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Inclure les usines de traitement des eaux usées (où des procédés mécaniques sont utilisés), les systèmes de lagunage (bassins d'épuration des eaux usées), les stations de pompage des eaux usées, les stations de relèvement des eaux usées et les réservoirs de stockage des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➔ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées.

b) Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Inclure les conduites d'égout et les conduites de refoulement des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux usées.

3 En 2022, votre organisation possédait-elle des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales ?

a) Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Inclure les stations de pompage des eaux pluviales, les bassins de rétention des eaux pluviales et toutes les autres installations de gestion des eaux pluviales autorisées en aval que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales.

b) Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Inclure les ponceaux de moins de trois mètres de diamètre, les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre inférieur à 450 mm), les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre supérieur ou égal à 450 mm et inférieur à 1 500 mm) et les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales.

4 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs routiers ?

Inclure toutes les voies urbaines et rurales pavées et non pavées (autoroutes, autoroutes rurales, artères, routes collectrices, routes locales, ruelles et allées) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Exclure les droits de passage réservés au transport en commun.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs routiers.

5 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

Ponts

- **Inclure** les ponts d'autoroutes, les ponts d'autoroutes rurales, les ponts d'artères, les ponts de routes collectrices et les ponts de routes locales que votre organisation possède. **Inclure** les carrefours dénivelés.
- **Exclure** les ponts dans les parcs et les ponts réservés au transport en commun.

Ponceaux

- **Inclure** les passages d'un diamètre supérieur ou égal à trois mètres que votre organisation possède.

Tunnels

- **Inclure** les tunnels que votre organisation possède.
- **Exclure** les tunnels dans les parcs et les tunnels réservés au transport en commun.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs routiers sous forme de ponts et tunnels.

6 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux déchets solides ?

a) Actifs relatifs à la collecte des déchets solides

Inclure les méthodes de collecte de déchets, de matières recyclables et de matières organiques, **y compris** la collecte sur le trottoir, la collecte derrière le bâtiment ou la collecte automatisée. Les déchets, les matières recyclables et les matières organiques peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs à la collecte des déchets solides.

b) Actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides

Inclure les installations que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui les achemineront vers une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs aux stations de transfert des déchets solides.

c) Actifs relatifs au réacheminement des déchets solides

Inclure les installations de compostage, les installations de récupération des matières et les installations de digestion anaérobie que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs au réacheminement des déchets solides.

d) Actifs relatifs à l'élimination des déchets solides

Inclure les sites d'enfouissement techniques actifs, les dépotoirs à ciel ouvert actifs, les sites d'enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs à l'élimination des déchets solides.

7 En 2022, votre organisation possédait-elle des installations culturelles, sportives ou de loisirs ?

Bâtiments

- **Inclure** les arénas intérieurs, les centres de curling, les piscines intérieures, les centres sportifs multifonctionnels, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées et archives, les théâtres, les installations culturelles autochtones, les centres communautaires (y compris les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes) et les installations multifonctionnelles non classées ailleurs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Installations extérieures

- **Inclure** les parcs, les installations sportives extérieures et les aires extérieures destinées à un usage particulier que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des installations culturelles, sportives ou de loisirs.

8 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs au transport en commun ?

Les **actifs relatifs au transport en commun** font référence à tous les éléments faisant partie intégrante d'un réseau de transport en commun composé de véhicules circulant selon des itinéraires définis et des horaires établis et qui peuvent être empruntés en échange d'un paiement au déplacement (des modalités de paiement comme des abonnements mensuels peuvent être offertes ou non).

- **Inclure** les services de transport en commun adapté pour les individus ayant un handicap et qui ne fonctionnent pas selon des itinéraires définis et des horaires établis, ainsi que les actifs que votre organisation possède ou loue qui sont mis à la disposition des usagers pour qu'ils puissent se rendre à un arrêt desservi par un réseau de transport en commun et en revenir (ex. : parcs de stationnement, navettes, véhicules utilisés pour un service de transport à la demande).

Autobus

- **Inclure** les autobus au diesel, les autobus au biodiesel, les autobus électriques (**inclure** les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus), les autobus au gaz naturel, les autobus hybrides (inclure les autobus hybrides diesel-électricité, biodiesel-électricité et gaz naturel-électricité), les autobus à essence et tous les autres types d'autobus.

Autres actifs relatifs au matériel roulant

- **Inclure** les tramways, les traversiers, les trains lourds (métros), les trains de banlieue (locomotives et voitures), les trains légers et les véhicules de transport en commun spécialisés (véhicules de transport adapté ou qui se déplacent sur demande) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Autres actifs intégrés de transport en commun

- **Inclure** les parcs de stationnement, les supports et abris pour bicyclettes ainsi que les débarcadères qui sont considérés comme intégrés au réseau de transport en commun et qui visent à faciliter l'accès pour les usagers ainsi que les correspondances.

Installations d'entretien et de remisage

- Les installations d'entretien sont des infrastructures où l'on effectue des travaux d'entretien (général ou lourd) sur les véhicules de transport en commun du parc. Elles sont généralement rattachées à des installations de remisage (un bâtiment ou une aire de remisage) où on stationne ces véhicules pendant les temps d'arrêt.
- **Inclure** les installations d'entretien et de remisage appartenant à une organisation ainsi que toutes les installations d'entretien et de remisage louées par une organisation en vertu d'un contrat de location-acquisition.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services de transport en commun.

9 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs au transport actif ?

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services de transport actif.

10 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux infrastructures naturelles ?

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services relatifs aux infrastructures naturelles.

11 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance.

12 En 2022, votre organisation possédait-elle des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics ?

Le logement social et abordable public, aux fins de la présente enquête, renvoie aux logements publics visant à fournir aux ménages ayant un revenu faible ou moyen un lieu d'habitation abordable, sécuritaire et supervisé.

- **Inclure** les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.
- **Exclure** les immeubles exploités ou gérés par votre organisation, mais n'appartenant pas à votre organisation.
- **Exclure** les refuges pour les personnes en situation d'itinérance.

☐ Oui

☐ Non

➡ Indiquez toute autre municipalité ou organisation qui, en 2022, a fourni à votre organisation des services liés à des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables publics.

Section 2 Eau potable

Définitions

Immobilisation ponctuelle

Actif qui ne peut pas être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un emplacement précis.
Exemples : usines de traitement de l'eau, stations de pompage et pompes de drainage.

Actif linéaire

Actif qui peut être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui n'a pas d'adresse précise.
Exemples : fossés ouverts, canalisations d'eau locales et canalisations d'égout.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 1.

13 Au 31 décembre 2022, combien d'actifs relatifs à l'eau potable en nombre d'installations ou en kilomètres votre organisation possédait-elle ?

Immobilisations ponctuelles relatives au système d'eau potable

- **Inclure** les installations de traitement de l'eau, les actifs relatifs au stockage de l'eau (y compris les réservoirs et barrages de retenue avant la prise d'eau et les réservoirs d'entreposage ou citernes après la prise d'eau ne faisant pas partie d'une usine de traitement), et les stations de pompage d'eau que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.
- **Exclure** les stations de pompage à haute et à basse pression des installations de traitement de l'eau.

Actifs linéaires relatifs au système d'eau potable (conduites)

- **Inclure** les conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm) et les conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.
- **Exclure** les tuyaux de branchement, les tuyaux d'alimentation de bouches d'incendie, et les tuyaux reliant les colonnes montantes.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

		Capacité (volume)	
		Mètres cubes par jour	Mètres cubes
Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable			
Installations de traitement de l'eau		m³	
Actifs de stockage de l'eau			m³
Stations de pompage d'eau		m³	
Actifs linéaires relatifs à l'eau potable			
Conduites d'eau locales d'un diamètre inférieur à 416 mm	km		
Conduites de transmission d'un diamètre supérieur ou égal à 416 mm	km		
Conduites de diamètre inconnu	km		

14 Du nombre d'actifs de stockage de l'eau déclaré à la question 13, combien étaient situés avant la prise d'eau d'une usine de traitement ?

15 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre d'installations ou en kilomètres de vos actifs relatifs au système d'eau potable, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 **Entre 2010 et 2019** **Entre 2000 et 2009** **Entre 1970 et 1999** **Entre 1940 et 1969** **Avant 1940**

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Installations de traitement de l'eau

Actifs de stockage de l'eau

Stations de pompage d'eau

Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

Conduites d'eau locales d'un diamètre inférieur à 416 mm

Conduites de transmission d'un diamètre supérieur ou égal à 416 mm

Conduites de diamètre inconnu

16 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10 %.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40 %.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40 %.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80 %.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95 %.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement.

Cela comprend les éléments devant être mis hors service.

La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100 %.

Installations de traitement de l'eau	%	%	%	%	%	%
--------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Actifs de stockage de l'eau	%	%	%	%	%	%
-----------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Stations de pompage d'eau	%	%	%	%	%	%
---------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Actifs linéaires relatifs à l'eau potable

Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm)	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm)	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites (de diamètre inconnu)	%	%	%	%	%	%
---------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

17 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs à l'eau potable que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories.

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable			
Installations de traitement de l'eau	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs de stockage de l'eau	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Stations de pompage d'eau	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs linéaires relatifs à l'eau potable			
Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites (de diamètre inconnu)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

18 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs à l'eau potable de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau potable		
Installations de traitement de l'eau		☐
Actifs de stockage de l'eau		☐
Stations de pompage d'eau		☐
Actifs linéaires relatifs à l'eau potable		
Conduites d'eau locales (diamètre inférieur à 416 mm)		☐
Conduites de transmission (diamètre supérieur ou égal à 416 mm)		☐
Conduites (de diamètre inconnu)		☐

19 Au 31 décembre 2022, combien d'avis d'ébullition de l'eau prolongés étaient en vigueur ?

Un avis d'ébullition de l'eau prolongé dure **plus de 15 jours**.

☐ Ne sait pas

20 Parmi les avis d'ébullition de l'eau prolongés, combien étaient en vigueur depuis :

... plus de cinq ans ?

... plus d'un an ?

... plus de six mois ?

21 En 2022, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs à l'eau potable de votre organisation ?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

Moins de 99 L/s %

De 100 L/s à 399 L/s %

Supérieur à 400 L/s %

22 En 2022 combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées ?

Conduites d'eau principales

Branchements d'eau

23 En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 22, combien de jours en moyenne se sont écoulés entre la détection et la réparation des fuites ?

Conduites d'eau principales

Branchements d'eau

24 Au 31 décembre 2022, quelle était la longueur en kilomètres des conduites d'eau en amiante-ciment ?

km

25 Votre organisation a-t-elle fait l'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb ?

☐ Oui → Passer à la question 25.1

☐ Non → Passer à la question 26

25.1 Au 31 décembre 2022, quelle était le nombre total de branchements et de conduites d'eau en plomb ?

25.2 Quel est le pourcentage des branchements et des conduites d'eau qui contenaient du plomb en 2022 ?

%

25.3 L'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb de votre organisation recense-t-ils ceux qui sont partiellement en plomb (c'est-à-dire soit de propriété publique ou soit de propriété privée) ?

☐ Oui

☐ Non

25.4 Quel est le pourcentage de l'inventaire des branchements et des conduites d'eau en plomb de votre organisation qui sont totalement en plomb (c'est-à-dire de propriété publique et de propriété privée) ?

%

26 En 2022, existait-il un programme de remplacement des branchements d'eau en plomb mis en place par votre organisation ?

Il s'agit d'un programme qui prévoit le remplacement des entrées d'eau en plomb appartenant à la municipalité (partie du branchement d'eau qui achemine l'eau de l'aqueduc jusqu'à la limite de la propriété) et dans le cadre duquel s'inscrivent les services et incitatifs offerts aux propriétaires ainsi que les renseignements qui leur sont fournis pour les encourager à remplacer les entrées d'eau en plomb leur appartenant (partie du branchement d'eau allant de la limite de la propriété jusqu'à l'intérieur de la maison).

☐ Oui → Passer à la question 26.1

☐ Non → Passer à la question 26.5

26.1 Le remplacement de l'ensemble du branchement d'eau (c'est dire de propriété publique et de propriété privée privé) était-il visé par le programme ?

☐ Oui

☐ Non

26.2 Des incitatifs ou des prêts étaient-ils offerts aux propriétaires pour les encourager à remplacer leur partie du branchement d'eau en plomb ?

☐ Oui

☐ Non

26.3 À quel moment ce programme a-t-il été mis en place ?

A	A	A	A	M	M	J	J

26.4 Quel était le budget alloué à ce programme ?

000\$

Indiquez le montant en milliers de dollars.

26.5 Quels ont été les obstacles à la mise en place d'un tel programme ?

27 Parmi les branchements et les conduites d'eau en plomb recensés par votre organisation, quelle est la proportion de ceux et celles qui ont été remplacés en 2022 ?

%

- 28 Parmi les branchements et les conduites d'eau en plomb remplacés en 2022, quelle est la proportion de ceux et celles qui ont été remplacés complètement (c'est-à-dire que le branchement de votre organisation et le branchement privé ont été remplacés) ?**

_____ %

- 29 En 2022, quel a été le coût de remplacement des branchements et des conduites d'eau en plomb ?**

Indiquez le montant en milliers de dollars.

_____ 000 \$

- 30 En 2022, existait-il un programme de surveillance de la corrosion mis en place par votre organisation ?**

Il s'agit d'un programme mis en œuvre pour déterminer s'il y a présence de corrosion dans un réseau de distribution d'eau potable et, le cas échéant, l'étendue de celle-ci. Ce programme prévoit aussi la prise de mesures correctives au besoin. Le terme « contrôle de la corrosion » fait ici référence à l'action de contrôler la dissolution des métaux, en particulier du plomb, qui résulte de la corrosion des matériaux présents dans les réseaux de distribution d'eau potable.

☐ Oui

☐ Non

- 31 Votre organisation dispose-t-elle des ressources nécessaires pour tenir à jour l'information sur les branchements d'eau en plomb ou sur les concentrations de plomb dans l'eau du robinet ?**

☐ Oui

☐ Non

- 32 En 2022, votre organisation a-t-elle prélevé des échantillons pour mesurer les concentrations de plomb dans l'eau du robinet ?**

☐ Oui → Passer à la question 32.1

☐ Non → Passer à la question 33

- 32.1 Parmi les derniers échantillons analysés qui contenaient du plomb, quelle est la proportion de ceux qui ont été prélevés dans des résidences alimentées par un branchement d'eau en plomb ?**

_____ %

- 32.2 Quelle était la concentration moyenne de plomb dans les échantillons prélevés dans des résidences alimentées par un branchement d'eau en plomb ?**

Indiquez la concentration en microgrammes par litre (µg/L).

_____ µg/L

33 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs à l'eau potable ?

- ☐ Oui → Passer à la question 33.1
- ☐ Non → Passer à la question 33.2

33.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs à l'eau potable est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 34

33.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs à l'eau potable ?

→ Passer à la question 35

34 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour l'eau potable ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

35 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour l'eau potable ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

36 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant l'eau potable ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

Section 3 Eaux usées

Définitions

Immobilisation ponctuelle

Actif qui ne peut pas être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un emplacement précis.
Exemples : usines de traitement de l'eau, stations de pompage et pompes de drainage.

Actif linéaire

Actif qui peut être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui n'a pas d'adresse précise.
Exemples : fossés ouverts, canalisations d'eau locales et canalisations d'égout.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 2.

37 Au 31 décembre 2022, combien d'actifs relatifs aux eaux usées en nombre d'installations ou en kilomètres votre organisation possédait-elle ?

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

- Inclure les usines de traitement des eaux usées (où des procédés mécaniques sont utilisés), les systèmes de lagunage (bassins d'épuration des eaux usées), les stations de pompage des eaux usées, les stations de relèvement des eaux usées et les réservoirs de stockage des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

- Inclure les conduites d'égout et les conduites de refoulement des eaux usées que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

		Nombre	Capacité de conception (volume)	
			Mètres cubes par jour	Mètres cubes
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées				
Usines de traitement des eaux usées			m ³	
Systèmes de lagunage			m ³	
Stations de pompage des eaux usées			m ³	
Stations de relèvement des eaux usées			m ³	
Réservoirs de stockage des eaux usées				m ³
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées				
Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 mm)		km		
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)		km		
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)		km		
Conduites d'égout (de diamètre inconnu)		km		
Conduites de refoulement d'égout sanitaire		km		

38 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre d'installations ou en kilomètres de vos actifs relatifs aux eaux usées, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 Entre 2010 et 2019 Entre 2000 et 2009 Entre 1970 et 1999 Entre 1940 et 1969 Avant 1940

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Usines de traitement des eaux usées Inclure les usines de traitement des boues.						
Systèmes de lagunage						
Stations de pompage des eaux usées						
Stations de relèvement des eaux usées						
Réservoirs de stockage des eaux usées						

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 mm)	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Conduites d'égout (de diamètre inconnu)	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Conduites de refoulement d'égout sanitaire	 km	 km	 km	 km	 km	 km

39 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10 %.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40 %.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40 %.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80 %.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95 %.

Très Mauvais Passable Bon Très bon Ne sait pas
mauvais

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100 %.

Usines de traitement des eaux usées						
Inclure les usines de traitement des boues.						
Systèmes de lagunage						
Stations de pompage des eaux usées						
Stations de relèvement des eaux usées						
Réservoirs de stockage des eaux usées						

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 mm)						
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)						
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)						
Conduites d'égout (de diamètre inconnu)						
Conduites de refoulement d'égout sanitaire						

40 En 2022, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs aux eaux usées de votre organisation ?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

Moins de 399 L/s %
De 400 L/s à 1 049 L/s %
Supérieur à 1 050 L/s %

41 En 2022 combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées ?

Conduites principales d'égout sanitaire
Branchements d'égout sanitaire

42 En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 41, combien de jours en moyenne se sont écoulés entre la détection et la réparation des fuites ?

Conduites principales d'égout sanitaire
Branchements d'égout sanitaire

43 En 2022, quel a été le volume d'eaux usées non traitées déversé du réseau d'eaux usées (de collecte ou de traitement) de votre organisation en raison de perturbations ou de travaux d'entretien planifiés ?

Ne pas inclure les eaux usées déversées par les égouts unitaires en raison de précipitations (y compris la fonte des neiges), sauf si ce déversement était également attribuable à une perturbation du réseau.

m³

☐ N'a pas calculé

☐ Ne sait pas

44 Quelles ont été les causes des perturbations du réseau en 2022 ?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- ☐ Défaillance de la station de pompage ou de la station de relèvement non attribuable à une coupure de courant
- ☐ Coupure de courant
- ☐ Inondation
- ☐ Entretien planifié
- ☐ Autres

➡ Précisez d'autres causes de perturbation du réseau.

La question 45 a été retirée du questionnaire car elle ne s'applique pas aux répondants de la province de Québec.

46 En 2022, pendant combien d'heures et de jours au total des égouts unitaires ont-ils déversé des eaux usées non traitées ?

_____ jours

_____ heures

☐ Ne sait pas

47 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs aux eaux usées que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

**Valeur de
remplacement
estimée**

**Budget de
renouvellement
requis**

**Budget de
renouvellement
réel**

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

Usines de traitement des eaux usées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Inclure les usines de traitement des boues.			
Systèmes de lagunage	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Stations de pompage des eaux usées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Stations de relèvement des eaux usées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Réservoirs de stockage des eaux usées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Stations de pompage d'eau	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

Actifs linéaires relatifs aux eaux usées

Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'égout (de diamètre inconnu)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites de refoulement d'égout sanitaire	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

48 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs aux eaux usées de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux usées		
Usines de traitement des eaux usées		☐
Inclure les usines de traitement des boues.		
Systèmes de lagunage		☐
Stations de pompage des eaux usées		☐
Stations de relèvement des eaux usées		☐
Réservoirs de stockage des eaux usées		☐
Actifs linéaires relatifs aux eaux usées		
Conduites d'égout (diamètre inférieur à 450 mm)		☐
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)		☐
Conduites d'égout (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)		☐
Conduites d'égout (de diamètre inconnu)		☐
Conduites de refoulement d'égout sanitaire		☐

49 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux usées ?

- ☐ Oui → Passer à la question 49.1
- ☐ Non → Passer à la question 49.2

49.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux usées est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 50

49.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux eaux usées ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 51

50 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les eaux usées ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

51 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les eaux usées ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

52 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les eaux usées ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

Section 4 Eaux pluviales

Définitions

Immobilisation ponctuelle

Actif qui ne peut pas être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui a une adresse ou un emplacement précis.
Exemples : usines de traitement de l'eau, stations de pompage et pompes de drainage.

Actif linéaire

Actif qui peut être mesuré en unités linéaires (pieds, mètres) et qui n'a pas d'adresse précise.
Exemples : fossés ouverts, canalisations d'eau locales et canalisations d'égout.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 3.

53 Au 31 décembre 2022, combien d'actifs relatifs aux eaux pluviales en nombre d'installations ou en kilomètres votre organisation possédait-elle ?

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

- Inclure les stations de pompage des eaux pluviales, les bassins de rétention des eaux pluviales et toutes les autres installations de gestion des eaux pluviales autorisées en aval que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

- Inclure les ponceaux de moins de trois mètres de diamètre, les fossés à ciel ouvert, les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre inférieur à 450 mm), les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre supérieur ou égal à 450 mm et inférieur à 1 500 mm) et les conduites d'eaux pluviales (d'un diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm) que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

	Nombre	Capacité (volume) (mètres cubes par jour)
Pompes de drainage des eaux pluviales		m ³
Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales		m ³
Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne		m ³

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Ponceaux (diamètre inférieur à 3 m)	km
Fossés à ciel ouvert	km
Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm)	km
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)	km
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)	km
Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	km

54 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre d'installations ou en kilomètres de vos actifs relatifs aux eaux pluviales, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 Entre 2010 et 2019 Entre 2000 et 2009 Entre 1970 et 1999 Entre 1940 et 1969 Avant 1940

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Pompes de drainage des eaux pluviales

Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales

Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Ponceaux (diamètre inférieur à 3 m)

Fossés à ciel ouvert

Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm)

Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)

Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)

Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)

55 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

Pompes de drainage des eaux pluviales	%	%	%	%	%	%
---------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de bout de chaîne	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales

Ponceaux (diamètre inférieur à 3 m)	%	%	%	%	%	%
-------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Fossés à ciel ouvert	%	%	%	%	%	%
----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

56 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs aux eaux pluviales que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Immobilisations ponctuelles relatives aux eaux pluviales			
Pompes de drainage des eaux pluviales	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de fin de chaîne	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales			
Ponceaux (diamètre inférieur à 3 m)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Fossés à ciel ouvert	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

57 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs aux eaux pluviales de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Actifs non linéaires relatifs aux eaux pluviales		
Pompes de drainage des eaux pluviales		☐
Installations de gestion des eaux pluviales : bassins d'eaux pluviales et zones humides d'eaux pluviales		☐
Installations de gestion des eaux pluviales : toutes les autres installations autorisées de fin de chaîne		☐
Actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales		
Ponceaux (diamètre inférieur à 3 m)		☐
Fossés à ciel ouvert		☐
Conduites d'eaux pluviales (diamètre inférieur à 450 mm)		☐
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 450 mm, mais inférieur à 1 500 mm)		☐
Conduites d'eaux pluviales (diamètre supérieur ou égal à 1 500 mm)		☐
Conduites d'eaux pluviales (de diamètre inconnu)		☐

58 En 2022, quels étaient les débits volumétriques des actifs linéaires relatifs aux eaux pluviales de votre organisation ?

Indiquez la répartition en pourcentage de vos actifs.

Moins de 499 L/s	%
De 500 L/s à 1 449 L/s	%
Supérieur à 1 500 L/s	%

59 En 2022, combien de fuites ou de ruptures importantes ont été réparées ?

Conduites principales d'égout pluvial	
Jonctions et conduites secondaires des eaux pluviales	

60 En ce qui concerne les fuites ou les ruptures importantes déclarées à la question 59, combien de jours en moyenne se sont écoulés entre la détection et la réparation des fuites ?

Conduites principales d'égout pluvial

Jonctions et conduites secondaires
des eaux pluviales

61 Au 31 décembre 2022, votre organisation utilisait-elle des systèmes de contrôle en temps réel pour la gestion des eaux pluviales ?

Ces systèmes de contrôle sont utilisés pour gérer les eaux pluviales en temps réel lors d'épisodes de pluie. Le fonctionnement de ces systèmes repose sur des vannes placées sur le réseau d'eaux pluviales qui peuvent s'ouvrir et se fermer afin d'optimiser le stockage des eaux de pluie et de réduire le risque de débordement des égouts. Ces systèmes sont soit actionnés automatiquement ou programmés selon des modèles, soit actionnés manuellement lors d'intempéries.

☐ Oui

☐ Non

62 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales ?

☐ Oui → Passer à la question 62.1

☐ Non → Passer à la question 62.2

62.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence
en années.

→ Passer à la question 63

62.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux eaux pluviales ?

→ Passer à la question 64

63 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les eaux pluviales ?

Veuillez sélectionner
un seul choix.

☐ Logiciel personnalisé

☐ Logiciel prêt à l'emploi

☐ Chiffrier électronique

☐ Documents papier

☐ Ne sais pas

☐ Autre

64 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les eaux pluviales ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

65 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les eaux pluviales ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

Définitions

Autoroutes

Les autoroutes sont des routes, dont l'entrée et la sortie sont contrôlées ; elles sont dotées d'une bande de séparation entre les deux directions de la circulation et de généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne donnent pas accès directement aux propriétés et n'acceptent généralement pas les cyclistes ni les piétons.

Autoroutes rurales

Les autoroutes rurales ont un volume de circulation qui peut varier selon l'endroit et des limites de vitesse variant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction, sans bande de séparation. Elles possèdent des accès directs aux aménagements adjacents. L'écoulement de la circulation est la principale préoccupation, et ces routes sont conçues pour des vitesses plus élevées que les artères définies ci-dessous.

Artères

Les artères ont des volumes de circulation de modérés à élevés sur des distances moyennes entre les principales zones de circulation d'une municipalité. Elles servent de transition entre les routes collectrices et les routes locales et les autoroutes. Les artères routières ont généralement une limite de vitesse moyenne, de deux à six voies et peuvent être séparées. Elles peuvent donner accès aux aménagements adjacents et n'offrent généralement pas d'espaces de stationnement.

Routes collectrices

Les routes collectrices ont des volumes de circulation de faibles à modérés dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles servent de transition entre les routes locales et les autoroutes ou les artères. Les routes collectrices ont généralement une limite de vitesse moyenne, de deux à quatre voies et ne sont habituellement pas séparées. Elles sont accessibles directement à partir des aménagements adjacents, mais de manière contrôlée, et offrent habituellement des espaces de stationnement.

Routes locales

Les routes locales ont un faible volume de circulation et donnent accès directement à des propriétés privées ; les routes locales ont une limite de vitesse faible et peuvent accueillir deux voies de circulation non séparées ; elles ne servent pas au transport en commun et le stationnement est habituellement permis, mais souvent contrôlé.

66 En 2022, quelle était la longueur totale en kilomètres du réseau routier de votre organisation ?

Indiquez la longueur du réseau routier en kilomètres équivalents à deux voies, où un kilomètre d’une autoroute à quatre voies compte pour deux kilomètres.

La longueur en kilomètres équivalents deux voies peut être calculée en divisant le nombre total de kilomètres de voies par deux, où une route à sens unique à une voie compterait pour 0,5 kilomètre pour chaque kilomètre de voie.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l’organisation n’est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

Autoroutes		km
Autoroutes rurales		km
Artères		km
Routes collectrices		km
Routes locales		km
Ruelles et allées		km

67 Indiquez ci-dessous la répartition des actifs routiers de votre organisation en kilomètres selon l’année d’achèvement de la construction.

L’année de fin de la construction correspond à l’année de la mise en service ou de l’achat de l’actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d’actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l’organisation n’est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

	Entre 2020 et 2022	Entre 2010 et 2019	Entre 2000 et 2009	Entre 1970 et 1999	Entre 1940 et 1969	Avant 1940
Autoroutes	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Autoroutes rurales	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Artères	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Routes collectrices	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Routes locales	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Ruelles et allées	 km	 km	 km	 km	 km	 km

68 En 2022, quel était l'état général des actifs routiers de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10 %.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40 %.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40 %.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80 %.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95 %.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100 %.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Autoroutes	%	%	%	%	%	%
Autoroutes rurales	%	%	%	%	%	%
Artères	%	%	%	%	%	%
Routes collectrices	%	%	%	%	%	%
Routes locales	%	%	%	%	%	%
Ruelles et allées	%	%	%	%	%	%

69 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs routiers que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Autoroutes	000 \$	000 \$	000 \$
Autoroutes rurales	000 \$	000 \$	000 \$
Artères	000 \$	000 \$	000 \$
Routes collectrices	000 \$	000 \$	000 \$
Routes locales	000 \$	000 \$	000 \$
Ruelles et allées	000 \$	000 \$	000 \$
	▼	▼	▼
Total	000 \$	000 \$	000 \$

70 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs routiers de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Autoroutes		☐
Autoroutes rurales		☐
Artères		☐
Routes collectrices		☐
Routes locales		☐
Ruelles et allées		☐

71 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux routes ?

- ☐ Oui → Passer à la question 71.1
- ☐ Non → Passer à la question 71.2

71.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux routes est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 72

71.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux routes ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 73

72 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les routes ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

73 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les routes ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

74 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les routes ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour atténuer les changements climatiques, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

75 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les routes ?

Définitions :

Pour garantir l'accessibilité, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La conception universelle consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Définitions

Autoroutes

Les autoroutes sont des routes, dont l'entrée et la sortie sont contrôlées ; elles sont dotées d'une bande de séparation entre les deux directions de la circulation et de généralement deux voies ou plus dans chaque direction. Les autoroutes ne donnent pas accès directement aux propriétés et n'acceptent généralement pas les cyclistes ni les piétons.

Autoroutes rurales

Les autoroutes rurales ont un volume de circulation qui peut varier selon l'endroit et des limites de vitesse variant de moyenne à élevée. Ces autoroutes sont habituellement composées d'une chaussée d'une à deux voies dans chaque direction, sans bande de séparation. Elles possèdent des accès directs aux aménagements adjacents. L'écoulement de la circulation est la principale préoccupation, et ces routes sont conçues pour des vitesses plus élevées que les artères définies ci-dessous.

Artères

Les artères ont des volumes de circulation de modérés à élevés sur des distances moyennes entre les principales zones de circulation d'une municipalité. Elles servent de transition entre les routes collectrices et les routes locales et les autoroutes. Les artères routières ont généralement une limite de vitesse moyenne, de deux à six voies et peuvent être séparées. Elles peuvent donner accès aux aménagements adjacents et n'offrent généralement pas d'espaces de stationnement.

Routes collectrices

Les routes collectrices ont des volumes de circulation de faibles à modérés dans des secteurs précis d'une municipalité. Elles servent de transition entre les routes locales et les autoroutes ou les artères. Les routes collectrices ont généralement une limite de vitesse moyenne, de deux à quatre voies et ne sont habituellement pas séparées. Elles sont accessibles directement à partir des aménagements adjacents, mais de manière contrôlée, et offrent habituellement des espaces de stationnement.

Routes locales

Les routes locales ont un faible volume de circulation et donnent accès directement à des propriétés privées ; les routes locales ont une limite de vitesse faible et peuvent accueillir deux voies de circulation non séparées ; elles ne servent pas au transport en commun et le stationnement est habituellement permis, mais souvent contrôlé.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 5.

76 Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation ?

Indiquez la longueur des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels **en kilomètres équivalents deux voies**, où un kilomètre d'une autoroute à quatre voies compte pour deux kilomètres.

La longueur en kilomètres équivalents deux voies peut être calculée en divisant le nombre total de kilomètres de voies par deux, où une route à sens unique à une voie compterait pour 0,5 kilomètre pour chaque kilomètre de voie.

Ponts

- **Inclure** les ponts d'autoroutes et les ponts de routes express, les ponts d'artères, les ponts des routes collectrice, les ponts de routes locales et les passerelles à piétons que votre organisation possède. Inclure les carrefours dénivelés.
- **Exclure** les ponts dans les parcs et les ponts réservés au transport en commun.

Ponceaux

- **Inclure** les passages d'un diamètre supérieur ou égal à 3 mètres que votre organisation possède.

Tunnels

- **Inclure** tous les tunnels que votre organisation possède.
- **Exclure** les tunnels dans les parcs et les tunnels réservés au transport en commun.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

	Nombre	Longueur (kilomètres équivalents deux voies)
Actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels		
Autoroutes		km
Autoroutes rurales		km
Artères		km
Routes collectrices		km
Routes locales		km
Autre		
Ponceaux d'un diamètre supérieur ou égal à 3 m		km
Tunnels		km

77 Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction.

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Si l'année est inconnue, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

	Entre 2020 et 2022	Entre 2010 et 2019	Entre 2000 et 2009	Entre 1970 et 1999	Entre 1940 et 1969	Avant 1940
Ponts						
Autoroutes						
Autoroutes rurales						
Artères						
Routes collectrices						
Routes locales						
Autre						
Ponceaux d'un diamètre supérieur ou égal à 3 m						
Tunnels						

78 En 2022, quel était l'état général des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10 %.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40 %.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40 %.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80 %.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95 %.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100 %.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Ponts						
Autoroutes	%	%	%	%	%	%
Autoroutes rurales	%	%	%	%	%	%
Artères	%	%	%	%	%	%
Routes collectrices	%	%	%	%	%	%
Routes locales	%	%	%	%	%	%
Autre						
Ponceaux d'un diamètre supérieur ou égal à 3 m	%	%	%	%	%	%
Tunnels	%	%	%	%	%	%

79 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Ponts			
Autoroutes	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Autoroutes rurales	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Artères	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Routes collectrices	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Routes locales	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Autre			
Ponceaux d'un diamètre supérieur ou égal à 3 m	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Tunnels	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

80 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Ponts		
Autoroutes		☐
Autoroutes rurales		☐
Artères		☐
Routes collectrices		☐
Routes locales		☐
Autre		
Ponceaux d'un diamètre supérieur ou égal à 3 m		☐
Tunnels		☐

81 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

- ☐ Oui → Passer à la question 81.1
- ☐ Non → Passer à la question 81.2

81.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs routiers sous forme de pont et de tunnels est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 82

81.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs routiers sous forme de pont et de tunnels ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 83

82 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

83 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

84 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers.

Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

85 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les actifs routiers sous forme de ponts et de tunnels ?

Définitions :

Pour garantir l'**accessibilité**, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La **conception universelle** consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 7 Déchets solides

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 6.

86 **Au 31 décembre 2022, quel était l’inventaire final des stocks d’actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation ?**

Actifs relatifs aux stations de transfert

- **Inclure** les installations où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d’autres véhicules qui transportent les déchets jusqu’à une installation d’élimination (site d’enfouissement, incinérateur) ou de recyclage que votre organisation possède ou qu’elle loue en vertu d’un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs au réacheminement des déchets

- **Inclure** les installations de compostage, les installations de récupération de matériaux et les installations de digestion anaérobie que votre organisation possède ou qu’elle loue en vertu d’un contrat de location-acquisition.

Actifs relatifs à l’élimination des déchets

- **Inclure** les sites d’enfouissement techniques (en activité), les dépotoirs à ciel ouvert (en activité), les sites d’enfouissement fermés (dépotoirs à ciel ouvert et sites d’enfouissement techniques inactifs), les incinérateurs et les installations de valorisation énergétique que votre organisation possède ou qu’elle loue en vertu d’un contrat de location-acquisition.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l’organisation n’est pas propriétaire.

	Nombre	Capacité (tonnes)
Actifs relatifs aux déchets solides		
Actifs relatifs aux stations de transfert		tonnes
Actifs relatifs au réacheminement des déchets		
Installations de compostage		tonnes
Installations de récupération des matières		tonnes
Installations de digestion anaérobie		tonnes
Actifs relatifs à l’élimination des déchets		
Sites d’enfouissement techniques en activité		tonnes
Dépotoirs à ciel ouvert en activité		tonnes
Sites d’enfouissement fermés (c’est-à-dire dépotoirs à ciel ouvert et sites d’enfouissement techniques inactifs)		tonnes
Incinérateurs		tonnes
Installations de valorisation énergétique		tonnes

87 Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d’actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation selon l’année d’achèvement de la construction.

L’année de fin de la construction correspond à l’année de la mise en service ou de l’achat de l’actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d’actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 Entre 2010 et 2019 Entre 2000 et 2009 Entre 1970 et 1999 Entre 1940 et 1969 Avant 1940

Actifs relatifs aux déchets solides

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l’organisation n’est pas propriétaire.

Actifs relatifs aux stations de transfert

Actifs relatifs au réacheminement des déchets

Installations de compostage

Installations de récupération des matières

Installations de digestion anaérobie

Actifs relatifs à l’élimination des déchets

Sites d’enfouissement techniques en activité

Dépotoirs à ciel ouvert en activité

Sites d’enfouissement fermés (c’est-à-dire dépotoirs à ciel ouvert et sites d’enfouissement techniques inactifs)

Incinérateurs

Installations de valorisation énergétique

88 En 2022, quel était l'état physique général des actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Actifs relatifs aux déchets solides

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

Actifs relatifs aux stations de transfert	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Actifs relatifs au réacheminement des déchets

Installations de compostage	%	%	%	%	%	%
-----------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations de récupération des matières	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations de digestion anaérobie	%	%	%	%	%	%
--------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Actifs relatifs à l'élimination des déchets

Sites d'enfouissement techniques en activité	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Dépotoirs à ciel ouvert en activité	%	%	%	%	%	%
-------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Sites d'enfouissement fermés (c'est-à-dire dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Incinérateurs	%	%	%	%	%	%
---------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations de valorisation énergétique	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

89 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Actifs relatifs aux déchets solides			
Actifs relatifs aux stations de transfert	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs relatifs au réacheminement des déchets			
Installations de compostage	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations de récupération des matières	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations de digestion anaérobie	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs relatifs à l'élimination des déchets			
Sites d'enfouissement techniques en activité	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Dépotoirs à ciel ouvert en activité	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Sites d'enfouissement fermés (c'est-à-dire dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Incinérateurs	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations de valorisation énergétique	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

90 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs aux déchets solides de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Actifs relatifs aux déchets solides		
Actifs relatifs aux stations de transfert		☐
Actifs relatifs au réacheminement des déchets		
Installations de compostage		☐
Installations de récupération des matières		☐
Installations de digestion anaérobie		☐
Actifs relatifs à l'élimination des déchets		
Sites d'enfouissement techniques en activité		☐
Dépotoirs à ciel ouvert en activité		☐
Sites d'enfouissement fermés (c'est-à-dire dépotoirs à ciel ouvert et sites d'enfouissement techniques inactifs)		☐
Incinérateurs		☐
Installations de valorisation énergétique		☐

91 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides ?

- ☐ Oui → Passer à la question 91.1
- ☐ Non → Passer à la question 91.2

91.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 92

91.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux déchets solides ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 93

92 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les déchets solides ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

93 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les déchets solides ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

94 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les déchets solides ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour atténuer les changements climatiques, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

95 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les déchets solides ?

Définitions :

Pour garantir l'accessibilité, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La conception universelle consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 8 Installations culturelles, installations sportives et installation de loisirs

Définitions

Patinoires

Patinoires intérieures

Surfaces de glace intérieures, réfrigérées ou non, utilisées à diverses fins.

Patinoires extérieures

Surfaces de glace extérieures, réfrigérées ou non, utilisées à diverses fins.

Installations aquatiques

Piscines intérieures de 50 mètres ou plus

Bassins intérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscines de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou de groupe. Compter chaque bassin d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.

Piscines intérieures de moins de 50 mètres

Bassins intérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou de groupe. Compter chaque bassin d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.

Piscines extérieures de 50 mètres ou plus

Bassins extérieurs d'une longueur de 50 mètres ou plus (piscines de taille olympique) utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou de groupe. Compter chaque bassin d'une longueur de 50 mètres ou plus séparément.

Piscines extérieures de moins de 50 mètres

Bassins extérieurs d'une longueur de moins de 50 mètres utilisés pour diverses activités aquatiques individuelles ou de groupe. Compter chaque bassin d'une longueur de moins de 50 mètres séparément.

Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires

Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau ou pataugeoires ayant 18 pouces ou moins de profondeur.

Autres installations

Gymnases intérieurs

Gymnases intérieurs ne se trouvant pas dans des écoles (utilisés pour le basketball, le volleyball, le badminton).

Terrains intérieurs pour les sports de raquette

Espaces intérieurs utilisés pour les sports de raquette (c.-à-d. pour le racquetball, le squash, le tennis). Compter chaque terrain séparément.

Pistes de marche et de jogging intérieures

Espaces intérieurs utilisés pour la marche ou le jogging, généralement situés autour d'une patinoire, d'un terrain gazonné ou d'un gymnase.

Aires de conditionnement physique intérieures

Espaces intérieurs où l'on trouve des poids ou des équipements pour l'entraînement cardiovasculaire.

Terrains intérieurs

Surfaces gazonnées intérieures destinées à des usages multiples, entourées ou non de bandes, pouvant se trouver dans différents types de bâtiments (structure gonflable, structure en acier, etc.).

Terrains de jeux extérieurs

Parcs extérieurs où l'on trouve des modules de jeu tels que des structures pour grimper, des balançoires, etc.

Terrains extérieurs pour les sports de raquette

Espaces extérieurs utilisés pour les sports de raquette (c.-à-d. pour le racquetball, le squash, le tennis). Compter chaque terrain séparément.

Terrains de baseball

Espaces extérieurs de différentes tailles et de différents types utilisés par des jeunes ou des adultes pour jouer au baseball ou au softball. Ils peuvent être clôturés ou non et être dotés ou non de gradins.

Terrains de sport rectangulaires (en gazon naturel)

Terrains rectangulaires extérieurs destinés des usages particuliers, de différentes tailles et de différents types, et utilisés par des jeunes ou des adultes pour jouer au football, au soccer ou au rugby. Ils peuvent être dotés ou non de gradins.

Terrains de sport en gazon artificiel

Terrains rectangulaires extérieurs en gazon artificiel.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 7.

96 Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'installations culturelles, d'installations sportives et d'installations de loisirs de votre organisation ?

Bâtiments

- **Inclure** les arénas intérieurs, les centres de curling, les piscines intérieures, les centres sportifs multifonctionnels, les galeries d'art, les bibliothèques, les musées et archives, les théâtres, les installations culturelles autochtones, les centres communautaires (**y compris** les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes) et les installations multifonctionnelles non classées ailleurs que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Installations extérieures

- **Inclure** les parcs, les installations sportives extérieures et les aires extérieures destinées à un usage particulier que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Nombre **Surface (m²)** **Surface (hectare)**

Bâtiments

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Arénas intérieurs : **à l'exclusion** des salles de spectacle de 1 000 places ou plus

m²

Arénas intérieurs : espaces de spectacle (1 000 places ou plus)

m²

Centres de curling

m²

Piscines intérieures

m²

Centres sportifs multifonctionnels

m²

Galeries d'art

m²

Bibliothèques

m²

Musées et archives

m²

Théâtres pour les arts de la scène

m²

Installations culturelles autochtones

m²

Centres communautaires

Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.

m²

Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs

m²

Installations extérieures

Parcs

(p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels)

ha

Autres installations sportives extérieures

ha

Aires spécialisées extérieures

(p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes)

ha

97 Au 31 décembre 2022, quelle était la répartition en nombre des équipements sportifs ou récréatifs que comptait votre organisation ?

Les installations culturelles, sportives et récréatives regroupent les espaces consacrés aux activités culturelles, sportives ou récréatives que votre organisation possède ou qu'elle loue en vertu d'un contrat de location-acquisition.

Compter chaque espace séparément (compter chaque terrain de tennis, chaque gymnase, etc.).

Installations de glace

Patinoires intérieures

Patinoires extérieures

Installations aquatiques

Piscines intérieures de 50 m ou plus

Piscines intérieures de moins de 50 m

Piscines extérieures de 50 m et plus

Piscines extérieures de moins de 50 m

Parcs à jets d'eau extérieurs, aires de jets d'eau et pataugeoires

Autres installations

Gymnases intérieurs

Terrains de raquette intérieurs

Pistes de marche et de jogging intérieures

Aires de conditionnement physique intérieures

Terrains intérieurs

Terrains de jeux extérieurs

Terrains de raquette extérieurs

Terrains de baseball

Terrains de sports rectangulaires (gazon naturel)

Terrains de sports (gazon artificiel)

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

98 Indiquez ci-dessous la répartition de l'inventaire des stocks d'installations culturelles, d'installations sportives et d'installations de loisirs selon l'année d'achèvement de la construction.

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 Entre 2010 et 2019 Entre 2000 et 2009 Entre 1970 et 1999 Entre 1940 et 1969 Avant 1940

Bâtiments

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Arénas intérieurs : à l'exclusion des salles de spectacle de 1 000 places ou plus

--	--	--	--	--	--

Arénas intérieurs : espaces de spectacle (1 000 places ou plus)

--	--	--	--	--	--

Centres de curling

--	--	--	--	--	--

Piscines intérieures

--	--	--	--	--	--

Centres sportifs multifonctionnels

--	--	--	--	--	--

Galleries d'art

--	--	--	--	--	--

Bibliothèques

--	--	--	--	--	--

Musées et archives

--	--	--	--	--	--

Théâtres pour les arts de la scène

--	--	--	--	--	--

Installations culturelles autochtones

--	--	--	--	--	--

Centres communautaires

Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.

--	--	--	--	--	--

Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs

--	--	--	--	--	--

Installations extérieures

Parcs (p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels)

--	--	--	--	--	--

Autres installations sportives extérieures

--	--	--	--	--	--

Aires spécialisées extérieures (p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes)

--	--	--	--	--	--

99 En 2022 quel était l'état physique général des actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Bâtiments

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

Arénas intérieurs : à l'exclusion

des salles de spectacle de 1 000 places ou plus	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Arénas intérieurs : espaces de spectacle (1 000 places ou plus)	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Centres de curling	%	%	%	%	%	%
--------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Piscines intérieures	%	%	%	%	%	%
----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Centres sportifs multifonctionnels	%	%	%	%	%	%
------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Galleries d'art	%	%	%	%	%	%
-----------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Bibliothèques	%	%	%	%	%	%
---------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Musées et archives	%	%	%	%	%	%
--------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Théâtres pour les arts de la scène	%	%	%	%	%	%
------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations culturelles autochtones	%	%	%	%	%	%
---------------------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Centres communautaires

Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	%	%	%	%	%	%
---	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Installations extérieures

Parcs (p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Autres installations sportives extérieures	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Aires spécialisées extérieures (p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes)	%	%	%	%	%	%
--	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

100 Au 31 décembre 2022, quel est la distribution en nombre de vos installations culturelles, sportives et de loisirs permettant l'accessibilité ?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Installations de glace	
Installations aquatiques	
Installations d'art et de culture	
Installations polyvalentes	
Autre	

101 En 2022, quelle est la distance maximale que devaient parcourir les résidents de votre municipalité pour accéder aux installations suivantes ?

Installations de glace		km
Installations aquatiques		km
Installations d'art et de culture		km
Installations polyvalentes		km
Autre		km

102 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les installations culturelles, sportives et de loisirs que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Si vous ne connaissez pas la répartition dans les sous-catégories d'actifs, veuillez fournir les totaux pour chacune des catégories

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Bâtiments			
Arénas intérieurs : à l'exclusion des salles de spectacle de 1 000 places ou plus	000 \$	000 \$	000 \$
Arénas intérieurs : espaces de spectacle (1 000 places ou plus)	000 \$	000 \$	000 \$
Centres de curling	000 \$	000 \$	000 \$
Piscines intérieures	000 \$	000 \$	000 \$
Centres sportifs multifonctionnels	000 \$	000 \$	000 \$
Galeries d'art			
Bibliothèques	000 \$	000 \$	000 \$
Musées et archives	000 \$	000 \$	000 \$
Théâtres pour les arts de la scène	000 \$	000 \$	000 \$
Installations culturelles autochtones	000 \$	000 \$	000 \$
Centres communautaires			
Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.	000 \$	000 \$	000 \$
Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs	000 \$	000 \$	000 \$
	▼	▼	▼
Total	000 \$	000 \$	000 \$
Installations extérieures			
Parcs (p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels)	000 \$	000 \$	000 \$
Autres installations sportives extérieures	000 \$	000 \$	000 \$
Aires spécialisées extérieures (p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes)	000 \$	000 \$	000 \$
	▼	▼	▼
Total	000 \$	000 \$	000 \$

103 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs aux installations culturelles, aux installations sportives et aux installations de loisirs de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Bâtiments		
Arénas intérieurs : à l'exclusion des salles de spectacle de 1 000 places ou plus		☐
Arénas intérieurs : espaces de spectacle (1 000 places ou plus)		☐
Centres de curling		☐
Piscines intérieures		☐
Centres sportifs multifonctionnels		
Galeries d'art		☐
Bibliothèques		☐
Musées et archives		☐
Théâtres pour les arts de la scène		☐
Installations culturelles autochtones		☐
Centres communautaires		
Inclure les centres pour personnes âgées et les centres pour les jeunes.		☐
Installations multifonctionnelles, non classées ailleurs		☐
Installations extérieures		
Parcs (p. ex. les terrains de sport, les parcs pour enfants, les parcs naturels)		☐
Autres installations sportives extérieures		☐
Aires spécialisées extérieures (p. ex. les parcs pour les chiens sans laisse, les planchodromes)		☐

104 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs ?

☐ Oui → Passer à la question 104.1

☐ Non → Passer à la question 104.2

104.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence
en années.

→ Passer à la question 105

104.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux installations culturelles, sportives et de loisirs ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 106

105 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les installations culturelles, sportives et de loisirs ?

Veuillez sélectionner
un seul choix.

☐ Logiciel personnalisé

☐ Logiciel prêt à l'emploi

☐ Chiffrier électronique

☐ Documents papier

☐ Ne sais pas

☐ Autre

106 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les installations culturelles, sportives et de loisirs ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

107 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, sportives et de loisirs ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

108 Votre organisation prend-elle en considération l’accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les installations culturelles, sportives et de loisirs ?

Définitions :

Pour garantir l’**accessibilité**, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu’en milieu rural.

La **conception universelle** consiste à penser un produit de manière à ce qu’il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu’il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d’enseignement ainsi qu’à d’autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l’accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l’accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 9 Transport en commun

Définitions

Tramways

Véhicules ferroviaires qui circulent le long des voies publiques urbaines.

Traversiers

Navires qui transportent des passagers d'une rive à une autre d'un plan d'eau situé à l'intérieur d'une région métropolitaine.

Trains lourds

Trains haute vitesse constitués de voitures de chemin de fer électriques capables d'accueillir un grand nombre de passagers.

Trains de banlieue

Trains composés de voitures autotractées ou tirées par une locomotive faisant partie d'un réseau de transport en commun qui circulent principalement entre un centre-ville et ses banlieues rapprochées et éloignées.

Trains légers

Trains urbains circulant sur des emprises exclusives qui peuvent accueillir un moins grand nombre de passagers que les trains lourds et qui sont moins rapides que ces derniers.

Transport adapté

Service de transport destiné aux personnes ayant une incapacité (ex. : service de transport à la demande).

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 8.

109 Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation ?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

	Nombre	Nombre total de sièges	Nombre de sièges accessibles (inclure les espaces prévus pour attacher les fauteuils roulants)
Autobus			
Diesel			
Biodiesel			
Électriques			
Inclure les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.			
Gaz naturel			
Hybride			
Inclure les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.			
À essence			
Autre autobus			
Autres actifs de matériel roulant			
Tramways			
Traversiers			
Trains lourds			
Inclure les wagons de métro.			
Trains de banlieue			
Inclure les locomotives.			
Trains légers sur rail			
Transport en commun spécialisé			
Inclure le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.			
Autres actifs permanents de transport en commun			
Gares et terminus			
Abribus			
Droits de passage exclusifs			
Autres actifs intégrés de transport en commun			
Parcs de stationnement			
Supports et abris à bicyclettes			
Débarcadères			
Installations d'entretien et d'entreposage			
Installations d'entretien et d'entreposage			
Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun			
Ponts			
Tunnels			
Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)			
Voies ferrées		km	
Routes		km	

110 Au 31 décembre 2022, quelle était la répartition en nombre des actifs relatifs au transport en commun dotés de caractéristiques d'accessibilité que comptait votre organisation ?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Autobus standards

Autobus standards à plancher surbaissé	
Autobus standards équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour fauteuils roulants	
Autobus standards dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Autobus standards équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Autobus standards dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Autobus standards équipés d'un système de paiement électronique	

Autobus de transport adapté

Autobus de transport adapté à plancher surbaissé	
Autobus de transport adapté équipés d'un élévateur ou d'une rampe rétractable pour fauteuils roulants	
Autobus de transport adapté dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Autobus de transport adapté équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Autobus de transport adapté dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Autobus de transport adapté équipé d'un système de paiement électronique	

Tramways

Tramways accessibles aux fauteuils roulants	
Tramways dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Tramways équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Tramways dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Tramways équipés d'un système de paiement électronique	

Trains lourds

Trains lourds accessibles aux fauteuils roulants	
Trains lourds dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Trains lourds équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Trains lourds dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Trains lourds équipés d'un système de paiement électronique	

Trains de banlieue

Trains de banlieue accessibles aux fauteuils roulants	
Trains de banlieue dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Trains de banlieue équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Trains de banlieue dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Trains de banlieue équipés d'un système de paiement électronique	

Trains légers sur rail

Trains légers accessibles aux fauteuils roulants	
Trains légers dotés de sièges réservés aux personnes handicapées	
Trains légers sur rail équipés de panneaux électroniques affichant les arrêts	
Trains légers dans lesquels une voix annonce les arrêts	
Trains légers équipés d'un système de paiement électronique	

Gares et terminus de voyageurs

Gares et terminus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	
Gares et terminus où une voix annonce les arrivées et les départs	
Gares et terminus où les arrivées et les départs sont affichés sur des écrans	

Abribus

Abribus entièrement accessibles aux fauteuils roulants	
Abribus où une voix annonce les arrivées et les départs	
Abribus où les arrivées et les départs sont affichés sur des écrans	

111 Indiquez ci-dessous la répartition des stocks d'actifs de transport en commun de votre organisation selon l'année d'achèvement de la construction ou l'année d'achat.

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

	Entre 2020 et 2022	Entre 2010 et 2019	Entre 2000 et 2009	Entre 1970 et 1999	Entre 1940 et 1969	Avant 1940
Autobus						
Diesel						
Biodiesel						
Électriques						
Inclure les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.						
Gaz naturel						
Hybride						
Inclure les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.						
À essence						
Autre autobus						
Autres actifs de matériel roulant						
Tramways						
Traversiers						
Trains lourds						
Inclure les wagons de métro.						
Trains de banlieue						
Inclure les locomotives.						
Trains légers sur rail						
Transport en commun spécialisé						
Inclure le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.						
Autres actifs permanents de transport en commun						
Gares et terminus						
Abribus						
Droits de passage exclusifs						
Autres actifs intégrés de transport en commun						
Parcs de stationnement						
Supports et abris à bicyclettes						
Débarcadères						
Installations d'entretien et d'entreposage						
Installations d'entretien et d'entreposage						
Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun						
Ponts						
Tunnels						
Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)						
Voies ferrées	 km	 km	 km	 km	 km	 km
Routes	 km	 km	 km	 km	 km	 km

112 En 2022, quel était l'état physique général des actifs de transport en commun de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Autobus						
Diesel	%	%	%	%	%	%
Biodiesel	%	%	%	%	%	%
Électriques						
Inclure les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	%	%	%	%	%	%
Gaz naturel	%	%	%	%	%	%
Hybride						
Inclure les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	%	%	%	%	%	%
À essence	%	%	%	%	%	%
Autre autobus	%	%	%	%	%	%
Autres actifs de matériel roulant						
Tramways	%	%	%	%	%	%
Traversiers	%	%	%	%	%	%
Trains lourds						
Inclure les wagons de métro.	%	%	%	%	%	%
Trains de banlieue						
Inclure les locomotives	%	%	%	%	%	%
Trains légers sur rail	%	%	%	%	%	%
Transport en commun spécialisé						
Inclure le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	%	%	%	%	%	%

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Autres actifs permanents de transport en commun						
Gares et terminus	%	%	%	%	%	%
Abribus	%	%	%	%	%	%
Droits de passage exclusifs	%	%	%	%	%	%
Autres actifs intégrés de transport en commun						
Parcs de stationnement	%	%	%	%	%	%
Supports et abris à bicyclettes	%	%	%	%	%	%
Débarcadères	%	%	%	%	%	%
Installations d'entretien et d'entreposage						
Installations d'entretien et d'entreposage	%	%	%	%	%	%
Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun						
Ponts	%	%	%	%	%	%
Tunnels	%	%	%	%	%	%
Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)						
Voies ferrées	%	%	%	%	%	%
Routes	%	%	%	%	%	%

113 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs de transport en commun que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Autobus			
Diesel	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Biodiesel	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Électriques			
Inclure les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Gaz naturel	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Hybride			
Inclure les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
À essence	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Autre autobus	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

Autres actifs de matériel roulant

Tramways	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Traversiers	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Trains lourds			
Inclure les wagons de métro.	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Trains de banlieue			
Inclure les locomotives.	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Trains légers sur rail	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Transport en commun spécialisé			
Inclure le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Infrastructures			
Gares et terminus	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Abribus	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Droits de passage exclusifs	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations pour les usagers de transport en commun			
Parcs de stationnement	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Supports et abris à bicyclettes	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Débarcadères	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Installations d'entretien et d'entreposage	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun			
Ponts	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Tunnels	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Voies ferrées et routes			
Voies ferrées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Routes	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

114 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs au transport en commun de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Autobus		
Diesel		☐
Biodiesel		☐
Électriques		
Inclure les autobus à batterie, les autobus à pile à hydrogène et les trolleybus.		☐
Gaz naturel		☐
Hybride		
Inclure les autobus hybrides au diesel, au biodiesel et au gaz naturel.		☐
À essence		☐
Autre autobus		☐
Autres actifs de matériel roulant		
Tramways		☐
Traversiers		☐
Trains lourds		
Inclure les wagons de métro.		☐
Trains de banlieue		
Inclure les locomotives.		☐
Trains légers sur rail		☐
Transport en commun spécialisé		
Inclure le transport parallèle, le transport adapté, le service d'autobus à la demande.		☐
Autres actifs permanents de transport en commun		
Gares et terminus		☐
Abribus		☐
Droits de passage exclusifs		☐
Autres actifs intégrés de transport en commun		
Parcs de stationnement		☐
Supports et abris à bicyclettes		☐
Débarcadères		☐
Installations d'entretien et d'entreposage		
Installations d'entretien et d'entreposage		☐
Ponts et tunnels exclusifs au transport en commun		
Ponts		☐
Tunnels		☐
Voies ferrées et réseau routier (exclusifs au transport en commun)		
Voies ferrées		☐
Routes		☐

115 Quelle est la capacité de vos dépôts d'autobus (en autobus équivalents à 40 pieds) ?

116 Quelle est la capacité de chargement des autobus de vos actifs fixes en kilowattheures (kWh) ?

117 Votre organisation dispose-t-elle de données géographiques sur son réseau de transport en commun ?

☐ Oui → Passer à la question 117.1

☐ Non → Passer à la question 118

117.1 Type de renseignement

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

☐ Itinéraires

☐ Horaires

☐ Emplacements des arrêts

☐ Autre, veuillez préciser :

117.2 Format des données

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

☐ General Transit Feed Specification (GTFS)

☐ Real Time General Transit Feed Specification (RT-GTFS API)

☐ Shapefile

☐ KML ou KMZ

☐ Image cartographique statique (PDF ou JPG)

☐ Excel ou CSV

☐ JSON

☐ GEOJSON

☐ Autre, veuillez préciser :

117.3 Fréquence des mises à jour de données

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

☐ Hebdomadaire

☐ Mensuelle

☐ Trimestrielle

☐ Annuelle

☐ Autre, veuillez préciser :

117.4 Date de la dernière mise à jour

A	A	A	A	M	M	J	J		

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

117.5 Plateforme, outil ou service public de partage de données

- ☐ Services Web (WMS, WFS)
- ☐ Application Web
- ☐ Portail de données
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____

117.6 En ce qui concerne les réponses données à la question précédente, veuillez fournir les URL ou les liens (le cas échéant).

118 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport en commun ?

- ☐ Oui → Passer à la question 118.1
- ☐ Non → Passer à la question 118.2

118.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs au transport en commun est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

_____ → Passer à la question 119

118.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs au transport en commun ?

Indiquez le nombre d'années.

_____ → Passer à la question 120

119 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour le transport en commun ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

120 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs de transport en commun ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

121 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant le transport en commun ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

122 Votre organisation prend-elle en considération l’accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport en commun ?

Définitions :

Pour garantir l’**accessibilité**, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu’en milieu rural.

La **conception universelle** consiste à penser un produit de manière à ce qu’il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu’il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d’enseignement ainsi qu’à d’autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l’accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l’accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 10 Transport actif

Définitions

Voies cyclables très confortables

Les voies cyclables très confortables sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu contraignantes sur lesquelles la plupart des usagers peuvent circuler aisément. Elles englobent les pistes cyclables longeant les routes achalandées, les vélorues et les pistes cyclables en site propre.

Voies cyclables moyennement confortables

Les voies cyclables moyennement confortables sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) peu ou moyennement contraignantes sur lesquelles une partie des usagers considèrent qu'ils peuvent circuler aisément. Les sentiers polyvalents hors route sont considérés comme des voies cyclables moyennement confortables. Ces sentiers polyvalents, qui sont partagés par les piétons et les personnes qui se déplacent de manière active autrement qu'en marchant, sont situés le long d'une chaussée ou dans un corridor indépendant.

Voies cyclables peu confortables

Les voies cyclables peu confortables sont des voies cyclables sur chaussée (pavées) très contraignantes sur lesquelles peu d'usagers peuvent circuler aisément. Les voies cyclables peu confortables sont habituellement des bandes cyclables délimitées par de la peinture au sol longeant des routes achalandées. Les voies partagées (c'est-à-dire les routes partagées à la fois par les cyclistes et les véhicules) sont aussi considérées comme des voies cyclables peu confortables.

Sentiers pavés

Corridors destinés au transport actif entretenus qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui sont distincts des corridors routiers (exclure les voies cyclables).

Sentiers non pavés

Corridors destinés au transport actif entretenus qui sont utilisés à des fins récréatives ou mixtes et qui sont distincts des corridors routiers.

Trottoirs

Zones pavées distinctes des routes mais adjacentes à celles-ci et réservées exclusivement aux piétons.

Passerelles

Voies de passage en hauteur permettant de franchir un obstacle (tel qu'une route, une rivière, etc.) réservées exclusivement au transport actif (exclure les tunnels pour piétons).

Tunnels pour piétons

Voies de passage intérieures en hauteur et réservées exclusivement aux piétons. Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 9.

123 Au 31 décembre 2022, quelle était la répartition en nombre et/ou en longueur des actifs relatifs au transport actif de votre organisation ?

		Longueur (kilomètres)	Nombre
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation. Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire. Veuillez inclure les locations-acquisitions.	Voies cyclables très confortables	km	
	Voies cyclables moyennement confortables	km	
	Voies cyclables peu confortables	km	
	Sentiers pavés Exclure les voies cyclables.	km	
	Sentiers non pavées	km	
	Trottoirs	km	
	Passerelles Exclure les tunnels pour piétons.	km	
	Tunnels pour piétons Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.	km	

124 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre de vos actifs relatifs au transport actif, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

	Entre 2020 et 2022	Entre 2010 et 2019	Entre 2000 et 2009	Entre 1970 et 1999	Entre 1940 et 1969	Avant 1940
Voies cyclables très confortables						
Voies cyclables moyennement confortables						
Voies cyclables peu confortables						
Sentiers pavés Exclure les voies cyclables.						
Sentiers non pavées						
Trottoirs						
Passerelles Exclure les tunnels pour piétons.						
Tunnels pour piétons Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.						

125 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs au transport actif de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Voies cyclables très confortables	%	%	%	%	%	%
Voies cyclables moyennement confortables	%	%	%	%	%	%
Voies cyclables peu confortables	%	%	%	%	%	%
Sentiers pavés	%	%	%	%	%	%
Exclure les voies cyclables.	%	%	%	%	%	%
Sentiers non pavés	%	%	%	%	%	%
Trottoirs	%	%	%	%	%	%
Passerelles	%	%	%	%	%	%
Exclure les tunnels pour piétons.	%	%	%	%	%	%
Tunnels pour piétons						
Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.	%	%	%	%	%	%

126 Au 31 décembre 2022, quel était le pourcentage des actifs relatifs au transport actif de votre organisation qui présentaient des caractéristiques d'accessibilité (par exemple, des bordures de trottoir inclinées aux intersections sont des éléments qui favorisent l'accessibilité) ?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Voies cyclables très confortables	%
Voies cyclables moyennement confortables	%
Voies cyclables peu confortables	%
Sentiers pavés	%
Exclure les voies cyclables.	%
Sentiers non pavés	%
Trottoirs	%
Passerelles	%
Exclure les tunnels pour piétons.	%
Tunnels pour piétons	
Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.	%

127 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs au transport actif que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Voies et pistes cyclables			
Voies cyclables très confortables	000 \$	000 \$	000 \$
Voies cyclables moyennement confortables	000 \$	000 \$	000 \$
Voies cyclables peu confortables	000 \$	000 \$	000 \$
	▼	▼	▼
Total	000 \$	000 \$	000 \$
Autres types de voies			
Sentiers pavés	000 \$	000 \$	000 \$
Exclure les voies cyclables.			
Sentiers non pavés	000 \$	000 \$	000 \$
Trottoirs	000 \$	000 \$	000 \$
Passerelles	000 \$	000 \$	000 \$
Exclure les tunnels pour piétons.			
Tunnels pour piétons			
Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.	000 \$	000 \$	000 \$
	▼	▼	▼
Total	000 \$	000 \$	000 \$

128 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs au transport actif de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Voies cyclables très confortables		☐
Voies cyclables moyennement confortables		☐
Voies cyclables peu confortables		☐
Sentiers pavés Exclure les voies cyclables.		☐
Sentiers non pavés		☐
Trottoirs		☐
Passerelles Exclure les tunnels pour piétons.		☐
Tunnels pour piétons Inclure les voies de passage en hauteur fermées comme passerelles aériennes, mais exclure les ponts destinés au transport actif à usages mixtes, les ponts d'étagement et les passages souterrains.		☐

129 Votre organisation dispose-t-elle de données géographiques sur son réseau de transport actif ?

- ☐ Oui → Passer à la question 129.1
- ☐ Non → Passer à la question 130

129.1 Type de renseignement

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

- ☐ Sentiers non pavés
- ☐ Sentiers pavés
- ☐ Trottoirs
- ☐ Voies cyclables
- ☐ Autre, veuillez préciser :

129.2 Format des données

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

- ☐ Shapefile
- ☐ KML ou KMZ
- ☐ Image cartographique statique (PDF ou JPG)
- ☐ Excel ou CSV
- ☐ JSON
- ☐ GEOJSON
- ☐ Autre, veuillez préciser :

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

129.3 Fréquence des mises à jour de données

- ☐ Hebdomadaire
- ☐ Mensuelle
- ☐ Trimestrielle
- ☐ Annuelle
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____

129.4 Date de la dernière mise à jour

A A A A M M J J

129.5 Plateforme, outil ou service public de partage de données

Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique.

- ☐ Services Web (WMS, WFS)
- ☐ Application Web
- ☐ Portail de données
- ☐ Autre, veuillez préciser : _____

129.6 En ce qui concerne les réponses données à la question précédente, veuillez fournir les URL ou les liens (le cas échéant).

130 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan documenté de gestion des actifs de transport actif ?

- ☐ Oui → Passer à la question 130.1
- ☐ Non → Passer à la question 130.2

130.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs au transport actif est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

_____ → Passer à la question 131

130.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs au transport actif ?

Indiquez le nombre d'années.

_____ → Passer à la question 132

131 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour le transport actif ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

132 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour le transport actif ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

133 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant le transport actif ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour **atténuer les changements climatiques**, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

134 Votre organisation prend-elle en considération l’accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant le transport actif ?

Définitions :

Pour garantir l’**accessibilité**, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu’en milieu rural.

La **conception universelle** consiste à penser un produit de manière à ce qu’il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu’il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d’enseignement ainsi qu’à d’autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l’accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l’accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Définitions

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau

Bassin d'eaux pluviales naturalisés

Les bassins d'eaux pluviales naturalisés sont des bassins d'eaux pluviales aménagés qui imitent l'apparence d'une zone humide naturelle et agissent comme celle-ci – ils reproduisent son fonctionnement grâce à des espèces végétales indigènes.

Zones humides et les plaines inondables restaurées

Les zones humides et les plaines inondables restaurées sont immergées ou imprégnées d'eau – de façon permanente ou temporaire – et se caractérisent par la présence de plantes adaptées aux sols saturés. Les zones humides englobent les marais d'eau douce et d'eau salée, les marais boisés, les tourbières, les forêts inondées de façon saisonnière et les marécages, soit toutes les étendues où l'eau peut rester suffisamment longtemps pour permettre le développement des plantes et des sols caractéristiques des zones humides.

Jardins pluviaux

Les jardins pluviaux sont de petites zones de plantations immergées et peu profondes qui recueillent les eaux de ruissellement des toits, des rues et des trottoirs. Également connus sous le nom de cellules de biorétention, ils sont conçus pour capter les eaux pluviales jusqu'à ce qu'elles s'infiltrent dans le sol, où elles sont débarrassées de certains polluants.

Couvertures terrestres perméables

Les couvertures terrestres perméables, aussi connues sous le nom de revêtements perméables, absorbent, traitent ou stockent l'eau de pluie là où elle tombe. Elles peuvent être constituées de béton perméable, d'asphalte poreux ou d'un pavé à emboîtement perméable.

Bassins d'infiltration

Les bassins d'infiltration sont des retenues créées par excavation ou par la création de bermes ou de petits barrages. Ils ont généralement un fond plat, sans exutoire, et sont conçus pour stocker temporairement les eaux de ruissellement provenant des zones de drainage adjacentes.

Zones humides ou îles de traitement flottantes

Les zones humides ou îles de traitement flottantes sont de petites plateformes artificielles qui permettent aux plantes aquatiques de pousser dans des eaux généralement trop profondes pour elles.

Actifs linéaires relatifs à l'eau

Rigoles de drainage biologiques

Les rigoles de drainage biologiques sont essentiellement des jardins pluviaux situés dans des espaces longs et étroits, tels que l'espace entre un trottoir et une bordure.

Digues vivantes

Les digues vivantes sont des systèmes plage-dune qui imitent la nature et réagissent à l'élévation du niveau de la mer. Il s'agit de solutions économiques pour faire obstacle à l'eau afin d'éviter les inondations côtières.

Bandes de végétation filtrante

Les bandes de végétation filtrante sont des zones de terre couvertes de végétaux conçues pour recueillir les eaux de ruissellement qui s'écoulent d'un aménagement en amont.

Zones tampons riveraines

Les zones tampons riveraines correspondent à la végétation naturelle qui s'étend du bord d'un cours d'eau jusqu'à la zone riveraine. La végétation sert à bloquer les polluants qui, autrement, s'infiltreraient dans le cours d'eau par ruissellement. Elle permet de lutter contre l'érosion, fournit un habitat à la biodiversité et assure un apport de nutriments dans le cours d'eau.

Tranchées d'infiltration

Les tranchées d'infiltration sont des fossés peu profonds (2 à 10 pieds de profondeur) creusés dans des sols relativement perméables qu'on a remblayés avec des pierres pour former un bassin souterrain.

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau

Forêts urbaines

Les forêts urbaines regroupent l'ensemble des arbres et de la végétation associée qui poussent dans les villes et les collectivités ou à proximité de celles-ci.

Toits verts

Les toits verts sont des espaces circonscrits végétalisés situés au sommet d'une structure construite par l'humain. On peut y trouver des arbres, des arbustes, des cultures ou de l'herbe, par exemple.

Jardins communautaires

Les jardins communautaires sont des terrains publics exploités par des membres d'une communauté ou d'une organisation communautaire pour la culture potagère, la culture de fleurs ou la culture de plantes indigènes à des fins non lucratives. Ils peuvent être divisés en parcelles individuelles allouées aux divers participants ou être constitués d'une parcelle de terre unique jardinée conjointement par les participants.

Prairies

Les prairies sont généralement des formations végétales dégagées qui s'étendent sur des terres assez plates.

Murs vivants ou végétalisés

Les murs vivants ou végétalisés sont des structures verticales sur lesquelles on cultive des plantes et dotées d'un système d'irrigation (jardins verticaux autosuffisants).

Corridors écologiques

Les corridors écologiques sont d'étroites parcelles d'habitat qui sont reliées à deux parcelles d'habitat plus grandes entourées d'un environnement ne fournissant aucun habitat. Ils permettent ainsi aux animaux de se déplacer et aux plantes et autres organismes de se disperser.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 10.

135 Au 31 décembre 2022, quelle était la répartition en nombre, en superficie et/ou en longueur des actifs relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation ?

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

	Nombre	Surface (m ²)	Longueur (mètres)
Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau			
Bassins d'eaux pluviales naturalisés		m ²	
Zones humides et plaines inondables restaurées		m ²	
Jardins pluviaux		m ²	
Couvertures terrestres perméables		m ²	
Bassins d'infiltration		m ²	
Zones humides ou îles de traitement flottantes		m ²	
Actifs linéaires relatifs à l'eau			
Rigoles de drainage biologiques			m
Digues vivantes			m
Bandes de végétation filtrante			m
Zones tampons riveraines			m
Tranchées d'infiltration			m
Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau			
Forêts urbaines		m ²	
Toits verts		m ²	
Jardins communautaires		m ²	
Prairies		m ²	
Murs vivants ou végétalisés		m ²	
Corridors écologiques		m ²	
Autres actifs linéaires ou immobilisations ponctuelles			
Autres actifs linéaires, veuillez préciser :			m
Autres immobilisations ponctuelles, veuillez préciser :			

136 Pour chacune des catégories d'actifs que possède votre organisation, veuillez indiquer le pourcentage d'actifs relatifs aux infrastructures naturelles ayant une composante artificielle.

Définitions :

- Les **infrastructures naturelles** sont des espaces naturels existants, aménagés ou améliorés qui intègrent des éléments constitutifs d'écosystèmes (p. ex. : de l'eau, de la végétation, du sable et de la pierre, des arbres, etc.) pour rendre des services essentiels aux communautés : elles visent par exemple à faire face aux changements climatiques, à améliorer la qualité de l'environnement, à favoriser l'accès à la nature, à protéger la biodiversité et à atténuer l'effet des changements climatiques.
- Des éléments d'**infrastructures grises** (artificielles) peuvent également servir de base aux infrastructures naturelles ou s'y intégrer pour contribuer aux processus écosystémiques (p. ex. toits verts, rigoles de drainage biologiques, jardins pluviaux). Ils visent à non seulement remplir les mêmes fonctions que les infrastructures construites traditionnelles, mais aussi à faire en sorte que les infrastructures naturelles soient adaptées aux changements climatiques (p. ex. précipitations accrues, tempêtes, fluctuation du niveau des marées, chaleur extrême, dégradation du pergélisol) et que les effets de ces changements sur celles-ci soient atténués.
- Les **infrastructures hybrides** se composent d'éléments artificiels (infrastructures grises) qui se combinent à des éléments d'infrastructures naturelles et pour contribuer aux processus écosystémiques.

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Bassins d'eaux pluviales naturalisés		%
Zones humides et plaines inondables restaurées		%
Jardins pluviaux		%
Couvertures terrestres perméables		%
Bassins d'infiltration		%
Zones humides ou îles de traitement flottantes		%

Actifs linéaires relatifs à l'eau

Rigoles de drainage biologiques		%
Digues vivantes		%
Bandes de végétation filtrante		%
Zones tampons riveraines		%
Tranchées d'infiltration		%

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau

Forêts urbaines		%
Toits verts		%
Jardins communautaires		%
Prairies		%
Murs vivants ou végétalisés		%
Corridors écologiques		%

Tous les autres éléments ponctuels et linéaires

		%
		%

137 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre de vos actifs relatifs au infrastructures naturelles, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

Entre 2020 et 2022 Entre 2010 et 2019 Entre 2000 et 2009 Entre 1970 et 1999 Entre 1940 et 1969 Avant 1940

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Bassins d'eaux pluviales naturalisés						
Zones humides et plaines inondables restaurées						
Jardins pluviaux						
Couvertures terrestres perméables						
Bassins d'infiltration						
Zones humides ou îles de traitement flottantes						

Actifs linéaires relatifs à l'eau

Rigoles de drainage biologiques						
Digues vivantes						
Bandes de végétation filtrante						
Zones tampons riveraines						
Tranchées d'infiltration						

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau

Forêts urbaines						
Toits verts						
Jardins communautaires						
Prairies						
Murs vivants ou végétalisés						
Corridors écologiques						

Tous les autres éléments ponctuels et linéaires

138 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs aux infrastructures naturelles de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10%.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40%.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40%.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80%.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95%.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100%.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
--	--------------	---------	----------	-----	----------	-------------

Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau

Bassins d'eaux pluviales naturalisés	%	%	%	%	%	%
Zones humides et plaines inondables restaurées	%	%	%	%	%	%
Jardins pluviaux	%	%	%	%	%	%
Couvertures terrestres perméables	%	%	%	%	%	%
Bassins d'infiltration	%	%	%	%	%	%
Zones humides ou îles de traitement flottantes	%	%	%	%	%	%

Actifs linéaires relatifs à l'eau

Rigoles de drainage biologiques	%	%	%	%	%	%
Digues vivantes	%	%	%	%	%	%
Bandes de végétation filtrante	%	%	%	%	%	%
Zones tampons riveraines	%	%	%	%	%	%
Tranchées d'infiltration	%	%	%	%	%	%

Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau

Forêts urbaines	%	%	%	%	%	%
Toits verts	%	%	%	%	%	%
Jardins communautaires	%	%	%	%	%	%
Prairies	%	%	%	%	%	%
Murs vivants ou végétalisés	%	%	%	%	%	%
Corridors écologiques	%	%	%	%	%	%

Tous les autres éléments ponctuels et linéaires

	%	%	%	%	%	%
	%	%	%	%	%	%

139 Au 31 décembre 2022, quels services votre organisation visait-elle à fournir à la collectivité par la mise en place d'infrastructures naturelles ?

Définitions :

- Par adaptation aux changements climatiques, on entend la capacité d'une organisation, d'une collectivité ou d'une société exposée à des risques liés au climat à faire ce qui suit en temps opportun et de manière efficace : se préparer à y faire face, prendre les mesures d'adaptation nécessaires et se remettre des conséquences d'un événement.
- L'amélioration de l'accès à la nature passe par la création de nouveaux espaces bleus ou verts publics, par l'agrandissement des espaces naturels publics existants, par l'élargissement de l'accès à ces derniers ou par d'autres initiatives visant à favoriser le contact des individus avec la nature.
- Une bonne qualité de l'environnement repose sur la capacité des systèmes naturels et des écosystèmes à procurer des bienfaits aux individus, comme de l'air pur et une eau saine.
- Pour protéger la biodiversité, il faut valoriser ou préserver les écosystèmes, en augmenter le nombre, en améliorer la qualité et favoriser les processus écosystémiques, lesquels sont notamment sous-tendus par les animaux et les plantes.
- L'atténuation des changements climatiques passe par la prise de mesures faisant appel à des processus naturels ou écosystémiques pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre ou pour stocker et piéger le carbone ainsi que par l'exploitation de systèmes écologiques ou hybrides afin de réduire les émissions de carbone générées par certaines activités.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- ☐ Services relatifs à l'adaptation aux changements climatiques
- ☐ Services relatifs à l'accès à la nature
- ☐ Services relatifs à la qualité de l'environnement
- ☐ Services relatifs à la protection de la biodiversité
- ☐ Services relatifs à l'atténuation des changements climatiques
- ☐ Autre(s) service(s), veuillez préciser :

140 Au 31 décembre 2022, auxquels des aléas climatiques ou des événements extrêmes suivants votre organisation visait-elle à faire face avec ses infrastructures naturelles ?

Définitions :

- Une **inondation** est un débordement d'eau sur un terrain normalement sec.
- L'**érosion côtière** est le processus par lequel l'élévation locale du niveau de la mer, les fortes vagues et les submersions côtières usent ou emportent les roches, la terre ou le sable le long de la côte.
- Les **pluies ou précipitations extrêmes** se caractérisent par des quantités de pluie ou de neige tombées en un lieu donné qui dépassent considérablement la normale.
- Un épisode de **chaleur extrême** est généralement comme étant une période de trois jours consécutifs pendant laquelle la température moyenne oscille entre 31 °C et 33 °C le jour et entre 16 °C et 20 °C la nuit.
- Les **feux de forêt** sont des incendies imprévisibles – y compris les incendies de cause humaine – se propageant sur des terres forestières ou des pâturages en brûlant de la végétation forestière, de l'herbe, des broussailles, des maquis, des tourbières, etc. Il peut aussi s'agir d'incendies engendrés par un brûlage dirigé ordonné qui se propagent au-delà de la zone autorisée pour ledit brûlage.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- ☐ Inondations
- ☐ Érosion côtière
- ☐ Pluies ou précipitations extrêmes
- ☐ Chaleur extrême
- ☐ Feux de forêt
- ☐ Autre, veuillez préciser :

141 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs aux infrastructures naturelles que possédait votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (en dollars courants), qui devrait être déboursé pour le remplacement des actifs détenus ou loués par votre organisation.
- **Inclure** les frais de démolition.
- **Exclure** les coûts des terrains et les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget d'investissements requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient considérés comme étant en « bon » état au 31 décembre de l'année de référence.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés au cours de l'année pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs.
- **Inclure** les investissements qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des immobilisations existantes ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui ne sont pas engagés pour améliorer le rendement ou la capacité des actifs ni pour prolonger leur durée de vie utile.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Immobilisations ponctuelles relatives à l'eau			
Bassins d'eaux pluviales naturalisés	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Zones humides et plaines inondables restaurées	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Jardins pluviaux	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Couvertures terrestres perméables	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Bassins d'infiltration	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Zones humides ou îles de traitement flottantes	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Actifs linéaires relatifs à l'eau			
Rigoles de drainage biologiques	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Digues vivantes	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Bandes de végétation filtrante	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Zones tampons riveraines	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Tranchées d'infiltration	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Immobilisations ponctuelles non relatives à l'eau			
Forêts urbaines	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Toits verts	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Jardins communautaires	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Prairies	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Murs vivants ou végétalisés	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Corridors écologiques	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Tous les autres éléments ponctuels et linéaires			
_____	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
_____	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

142 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles ?

☐ Oui → Passer à la question 142.1

☐ Non → Passer à la question 142.2

142.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux infrastructures naturelles est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 143

142.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 144

143 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les infrastructures naturelles ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

144 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les infrastructures naturelles ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

145 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour atténuer les changements climatiques, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

146 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les infrastructures naturelles ?

Pour garantir l'accessibilité, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La conception universelle consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 12 Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance

Définitions

Refuges d'urgence

Établissements qui fournissent un hébergement temporaire à court terme (généralement durant moins de trois mois) aux personnes seules et aux familles en situation d'itinérance. De la nourriture ou des vêtements peuvent y être fournis. Les utilisateurs n'ont rien à déboursier pour fréquenter ces établissements et il n'est pas nécessaire d'avoir été dirigé là par quelqu'un d'autre ou de faire une demande d'inscription pour y accéder. Des services de consultation psychologique, des services de traitement et d'autres services de soutien peuvent être proposés aux personnes qui accèdent aux établissements, mais elles ne sont pas tenues d'y avoir recours.

Refuges transitoires

Établissements fournissant un refuge temporaire qui se distinguent des refuges d'urgence par le fait que les personnes hébergées peuvent y séjourner plus longtemps et qu'une plus grande variété de services de soutien y est offerte. Le séjour dans un refuge transitoire se veut une étape intermédiaire entre le passage dans un refuge d'urgence et l'occupation d'un logement permanent. Les services de soutien offerts dans les refuges transitoires visent à aider les usagers à retrouver une certaine stabilité et à devenir suffisamment autonomes pour qu'ils puissent occuper un logement permanent. La durée du séjour varie de 3 mois à 3 ans.

Refuges pour victimes de violence familiale

Établissements fournissant un refuge temporaire aux personnes seules ou avec des enfants à charge qui fuient la violence familiale. Il peut s'agir de centres de crise ou de logements transitoires ou de deuxième étape (logements visant à fournir aux victimes un refuge transitoire lorsqu'elles décident de ne pas retourner au domicile familial).

Refuges pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs

Établissements autres que les refuges d'urgence, les refuges transitoires et les refuges pour victimes de violence familiale qui fournissent des services aux personnes seules et aux familles en situation d'itinérance.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 11.

147 Au 31 décembre 2022, combien d'actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance votre organisation possédait-elle ?

	Nombre d'immeubles	Nombre de lits dans les immeubles
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.		
Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.		
Veuillez inclure les locations-acquisitions		
Refuges d'urgence		
Refuges transitoires		
Refuges pour victimes de violence familiale		
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs		

148 Au 31 décembre 2022, à combien d'entités du secteur privé ou public votre organisation fournissait-elle du financement pour qu'elles exploitent des refuges pour personnes en situation d'itinérance ?

Si un immeuble est utilisé à des fins multiples, veuillez l'inclure dans la catégorie qui correspond au principal usage qui en est fait.

	Nombre d'organisations ayant reçu du financement	Montant du financement (milliers de dollars)
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.		
Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.		
Refuges d'urgence		000 \$
Refuges transitoires		000 \$
Refuges pour victimes de violence familiale		000 \$
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs		000 \$

149 Au 31 décembre 2022, quelle était la distribution en nombre de vos actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance, selon l'année où la construction a été terminée ?

L'année de fin de la construction correspond à l'année de la mise en service ou de l'achat de l'actif. Ne pas prendre en compte les améliorations apportées aux actifs existants ou les travaux de modernisation effectués. La somme de la distribution pour une catégorie d'actifs devrait être égale au nombre déclaré précédemment.

	Entre 2020 et 2022	Entre 2010 et 2019	Entre 2000 et 2009	Entre 1970 et 1999	Entre 1940 et 1969	Avant 1940
Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.						
Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.						
Refuges d'urgence						
Refuges transitoires						
Refuges pour victimes de violence familiale						
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs						

150 En 2022, quel était l'état général des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance de votre organisation ?

Échelle de classement :

Très mauvais – La majeure partie ou la totalité de l'actif doit être immédiatement remplacée. L'actif présente un risque pour la santé et la sécurité et pose un risque potentiel pour la sécurité du public, ou l'actif ne peut être utilisé ou exploité sans entraîner de risque pour le personnel. L'actif doit faire l'objet de travaux majeurs ou être remplacé de toute urgence.

Mauvais – Il est probable que l'actif connaîtra une défaillance et il nécessite d'importants travaux à court terme. L'actif peut à peine être utilisé. L'actif ne pose aucun risque immédiat pour la santé ou la sécurité.

Passable – Une importante détérioration est évidente; des composantes mineures ou des sections isolées de l'actif doivent être remplacées ou réparées maintenant, mais l'actif est encore utilisable et fonctionne de manière sécuritaire à un niveau de service adéquat.

Bon – L'actif présente un état acceptable; l'actif présente un risque minime de défaillance à court terme, mais il pourrait se détériorer à long terme. Seuls des travaux mineurs sont requis.

Très bon – L'actif présente un bon état. L'actif ne présente pas de risque de défaillance à court terme et aucuns travaux ne sont requis.

S'il n'est pas possible de répondre selon l'échelle de classement ci-dessus, veuillez utiliser les lignes directrices suivantes :

Très mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 10 %.

Mauvais – La durée de vie utile restante de l'actif est de moins de 40 %.

Passable – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 40 %.

Bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 80 %.

Très bon – La durée de vie utile restante de l'actif est d'au moins 95 %.

Veuillez fournir la distribution en pourcentage de ces actifs selon leur état général en utilisant l'échelle de classement. **Cela comprend les éléments devant être mis hors service.** La distribution par catégorie d'actifs doit totaliser 100 %.

	Très mauvais	Mauvais	Passable	Bon	Très bon	Ne sait pas
Refuges d'urgence	%	%	%	%	%	%
Refuges transitoires	%	%	%	%	%	%
Refuges pour victimes de violence familiale	%	%	%	%	%	%
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	%	%	%	%	%	%

151 Quels étaient la valeur de remplacement estimée, le budget de renouvellement requis et le budget de renouvellement réel de 2022 pour les actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance de votre organisation ?

Valeur de remplacement estimée

- Coût approximatif, à l'heure actuelle (dollars courants), nécessaire pour remplacer les actifs détenus par votre organisation, y compris les frais de démolition.
- Cela **n'inclut pas** les coûts des terrains ni les frais généraux, tels que les frais administratifs.

Budget de renouvellement requis

- Budget requis pour la remise en état, la reconstruction ou le remplacement des actifs pour que tous les actifs soient en « bon » état au cours de l'année de référence 2022.
- Cela **inclut** toutes les activités qui permettent d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Budget de renouvellement réel

- Fonds réels dépensés en 2022 dans le cadre de la remise en état, de la reconstruction ou du remplacement des actifs.
- Cela **inclut** toutes les activités qui ont permis d'augmenter le rendement ou la capacité des actifs fixes existants ou de prolonger de manière importante leur durée de vie utile.
- **Exclure** les frais d'entretien et de réparation qui n'améliorent pas le rendement ou la capacité des actifs et qui ne prolongent pas leur durée de vie.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Indiquez le montant en milliers de dollars.

	Valeur de remplacement estimée	Budget de renouvellement requis	Budget de renouvellement réel
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance			
Refuges d'urgence	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Refuges transitoires	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Refuges pour victimes de violence familiale	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$
	▼	▼	▼
Total	_____ 000 \$	_____ 000 \$	_____ 000 \$

152 En 2022, quelle était la durée de vie utile (en années) des nouveaux actifs relatifs aux refuges et aux services aux sans-abri de votre organisation ?

La **durée de vie utile** d'un actif correspond à sa durée de vie productive au moment de son acquisition. Ne pas tenir compte de la durée de vie déclarée aux fins de l'impôt sur le revenu.

- **Inclure** les actifs nouvellement construits, acquis ou reçus sous forme de don durant l'année de référence.
- **Exclure** les actifs d'occasion (actifs existants qui ont été achetés ou acquis auprès d'une autre organisation), les actifs ayant fait l'objet d'un transfert de propriété ainsi que les actifs ayant fait l'objet d'améliorations ou de travaux de modernisation.

	Durée de vie utile (années)	Aucun nouvel actif
Refuges d'urgence	_____	☐
Refuges transitoires	_____	☐
Refuges pour victimes de violence familiale	_____	☐
Refuges et services pour personnes en situation d'itinérance non classés ailleurs	_____	☐

153 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

☐ Oui → Passer à la question 153.1

☐ Non → Passer à la question 153.2

153.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 154

153.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 155

154 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

☐ Logiciel personnalisé

☐ Logiciel prêt à l'emploi

☐ Chiffrier électronique

☐ Documents papier

☐ Ne sais pas

☐ Autre

155 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

156 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant les refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour atténuer les changements climatiques, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

157 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les refuges et services pour personnes en situation d'itinérance ?

Définitions :

Pour garantir l'accessibilité, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La conception universelle consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Section 13 Logement social et abordable public

Définitions

Maison individuelle non attenante

Logement individuel non joint à un autre logement ou à une autre construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

Maison jumelée

Logement uni à un autre côté à côté (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à un autre logement ou à une autre construction (sauf à son propre garage ou cabanon). Les deux logements unis sont entourés d'espaces libres. Inclure les duplex, les triplex et les duplex jumelés.

Maison en rangée

Logement dans une rangée d'au moins trois logements côte à côte (ou parfois unis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison à patio, mais qui n'est ni au-dessus ni en dessous d'un autre logement. Un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble.

Immeuble d'appartements (moins de cinq étages)

Immeuble qui a moins de cinq étages.

Immeuble d'appartements (cinq étages ou plus)

Tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

Veuillez remplir cette section uniquement si vous avez répondu « Oui » à la question 12.

158 Au 31 décembre 2022, quel était l'inventaire final des stocks d'immeubles à logements et de logements sociaux et abordables publics de votre organisation ?

Le **logement social et abordable public**, aux fins de la présente enquête, renvoie aux logements publics visant à fournir aux ménages ayant un revenu faible ou moyen un lieu d'habitation abordable, sécuritaire et supervisé.

- **Inclure** les immeubles appartenant à votre organisation, même s'ils sont exploités ou gérés par d'autres organisations.
- **Exclure** les refuges pour les personnes en situation d'itinérance.

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez fournir votre meilleure estimation.

Indiquez « 0 » pour les actifs dont l'organisation n'est pas propriétaire.

Veuillez inclure les locations-acquisitions.

Maison individuelle

Maison jumelée

Inclure les logements en duplex et en triplex.

Maison en rangée

Un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble.

Immeuble à logements de moins de cinq étages

Immeuble à logements de cinq étages et plus

Nombre
d'immeubles

Nombre de logements à
l'intérieur des immeubles

159 Au 31 décembre 2022, quel pourcentage des stocks d'immeubles à logements sociaux et abordables publics de votre organisation était à accès sans obstacles ?

Accès sans obstacles : L'absence d'obstacles permet à une personne ayant une incapacité physique ou sensorielle d'accéder de façon sécuritaire à un immeuble et d'en utiliser les services et installations.

Inclure les immeubles ayant une entrée sans obstacles et dans lesquels un parcours sans obstacles est aménagé.

- Par **entrée**, on entend tout point donnant accès à un immeuble. Le terme « entrée » englobe l'allée, les plateformes élévatoires ou rampes donnant sur le palier de la porte d'entrée, le palier de la porte d'entrée lui-même, les vestibules et la ou les portes d'entrée.
- Les éléments à prendre en considération pour l'aménagement d'un **parcours sans obstacles** sont les entrées et les issues, les corridors, les allées et les ascenseurs, la configuration intérieure, les panneaux indicateurs et certaines composantes intérieures, comme les portes (ex. : des portes automatiques et larges seront considérées comme faisant partie d'un parcours sans obstacles)

		Ne s'applique pas
Maison individuelle	%	☐
Maison jumelée	%	☐
Inclure les logements en duplex et en triplex.		
Maison en rangée	%	☐
Un ensemble de maisons en rangée représente un immeuble.		
Immeuble à logements de moins de cinq étages	%	☐
Immeuble à logements de cinq étages et plus	%	☐

160 Votre organisation dispose-t-elle d'un plan de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables ?

☐ Oui → Passer à la question 160.1

☐ Non → Passer à la question 160.2

160.1 À quelle fréquence le plan de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables est-il mis à jour ?

Indiquez la fréquence en années.

→ Passer à la question 161

160.2 D'ici combien d'années votre organisation prévoit-elle de mettre en œuvre un plan de gestion des actifs relatifs aux logements sociaux et abordables ?

Indiquez le nombre d'années.

→ Passer à la question 162

161 Quel type de système d'information sur la gestion des actifs votre organisation utilise-t-elle pour les logements sociaux et abordables ?

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Logiciel personnalisé
- ☐ Logiciel prêt à l'emploi
- ☐ Chiffrier électronique
- ☐ Documents papier
- ☐ Ne sais pas
- ☐ Autre

162 En 2022, quel était le niveau de maturité de votre organisation en matière de planification de la gestion des actifs pour les logements sociaux et abordables ?

Les niveaux de maturité se définissent comme suit.

Conscience (niveau 1) – Notre approche en ce qui concerne la modernisation des actifs consiste à ne prendre que des mesures qui sont absolument nécessaires (p. ex. pour soutenir la croissance, pour respecter la réglementation, et pour résoudre des problèmes connus). Nous évaluons les priorités en fonction de l'information disponible, de l'expérience du personnel et des commentaires du conseil municipal et de la direction.

Développement (niveau 2) – Nous disposons, pour certaines catégories d'actifs, de plans de gestion des actifs préliminaires qui tiennent compte des besoins financiers anticipés selon des estimations.

Compétence (niveau 3) – Nous disposons, pour les services essentiels, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir d'un ensemble d'estimations et de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent l'information disponible sur les niveaux de service (actuels et visés) et la gestion des risques. Nos plans de gestion des actifs mettent en évidence les préoccupations et les priorités à court terme.

Optimisation (niveau 4) – Nous disposons, pour la plupart des services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins de base anticipés et les stratégies de gestion des risques pour les actifs essentiels. Nos plans de gestion des actifs s'articulent autour des préoccupations et des priorités à court et à long terme. Ils tiennent compte à la fois des objectifs à court terme et des objectifs et risques à long terme. Nous tenons à jour les plans de gestion des actifs dans le cadre de nos activités courantes.

Excellence (niveau 5) – Nous disposons, pour tous les services, de plans de gestion des actifs qui ont été établis à partir de données réelles. Nos plans de gestion des actifs sont coordonnés. Nos plans de gestion des actifs intègrent les besoins anticipés et les stratégies de gestion des risques pour la plupart des actifs. Enfin, ils tiennent compte des risques liés aux objectifs opérationnels.

Veuillez sélectionner
un seul choix.

- ☐ Conscience
- ☐ Développement
- ☐ Compétence
- ☐ Optimisation
- ☐ Excellence
- ☐ Ne sais pas

163 Votre organisation prend-elle en considération l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces derniers dans son processus décisionnel concernant logements sociaux et abordables ?

Définitions :

S'adapter aux changements climatiques consiste à se préparer à affronter les répercussions attendues de ces derniers. Pour nous adapter aux changements climatiques, nous devons modifier notre mode de vie et nos activités avant que les effets de ceux-ci se fassent ressentir et être prêts à faire face aux événements extrêmes (de plus en plus susceptibles de se produire) lorsqu'ils surviennent.

Pour atténuer les changements climatiques, il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par un projet précis ou d'éviter qu'il en génère.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Adaptation aux changements climatiques
- ☐ Atténuation des changements climatiques
- ☐ À la fois adaptation et atténuation
- ☐ Ni l'adaptation ni l'atténuation
- ☐ Ne sais pas

164 Votre organisation prend-elle en considération l'accessibilité et la conception universelle dans son processus décisionnel concernant les logements sociaux et abordables ?

Définitions :

Pour garantir l'accessibilité, on doit prendre des mesures afin que les personnes ayant une incapacité aient autant accès que les autres aux milieux, aux transports, aux installations et aux services dont peut profiter la population, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

La conception universelle consiste à penser un produit de manière à ce qu'il soit utilisable par des personnes de tous âges et de toutes capacités ou à aménager un environnement de façon à ce qu'il soit accessible à ces mêmes personnes. Les principes de conception universelle peuvent être intégrés aux programmes et services, aux technologies, aux transports, aux pratiques d'enseignement ainsi qu'à d'autres produits ou environnements.

Veuillez sélectionner un seul choix.

- ☐ Accessibilité
- ☐ Conception universelle
- ☐ À la fois l'accessibilité et la conception universelle
- ☐ Ni l'accessibilité ni la conception universelle
- ☐ Ne sais pas

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de l'enquête, vous pouvez communiquer avec nous au numéro sans frais 1 800 561-0213.

Si vous le désirez, n'hésitez pas à inscrire vos commentaires dans l'espace qui suit.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Nous vous remercions d'avoir collaboré à cette enquête.